

Villeneuve d'Ascq, le 7 octobre 2019

Nos réf : MM / GB-2019.10.71

Objet : Réponse à *Enquête publique*  
Dossier suivi par : Guillaume BRUNEAUX

Monsieur le commissaire,

La commune de Maubeuge, le Centre Régional de Ressources Génétiques (service d'Espaces Naturels Régionaux) et le Parc naturel régional de l'Avesnois se sont associés dès 2004 autour du projet de création d'un verger conservatoire de variétés locales de cerisiers, poiriers et pruniers typiques de la région Avesnois-Thiérache.

Les travaux menés par le CRRG depuis les années 1980, ont permis de rassembler ce riche patrimoine que constituent les anciennes variétés fruitières du Nord de la France. Afin de préserver et de valoriser les espèces fruitières régionales traditionnelles, **la volonté du CRRG est d'éclater la collection rassemblée au verger conservatoire de Villeneuve d'Ascq au sein de plusieurs vergers hautes tiges d'intérêt régional, dont le celui de Maubeuge.**

Ce verger conservatoire est implanté à Maubeuge sur la parcelle cadastrale AQ 408, propriété de la commune, d'une contenance totale de 110 856 m<sup>2</sup> sur laquelle se situe l'ensemble des installations de la Ferme du Zoo : bâtiments d'élevage de stockage, aires de jeux pour enfants, mobiliers urbains, poulailler, parcelles de présentation de divers animaux (ânes, chèvres, vaches...). (**Annexe 1 : Situation du site**).

Au sud de la parcelle AQ 408 se trouve le verger conservatoire qui s'étend sur une surface de 3 hectares et 5 centiares et comporte 60 cerisiers, 75 poiriers et 61 pruniers (196 variétés : 1 arbre par variété)

Durant l'été 2017, des travaux pilotés par la Communauté d'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre ont été lancés afin de construire un échangeur routier permettant dans un premier temps l'accès au chantier de construction de l'hôpital.

A cette fin, une emprise d'une trentaine de mètres sur toute la partie sud du verger conservatoire fût nécessaire pour construire de nouvelles voiries ainsi que divers aménagements imposés par la loi sur l'eau : création de noues, fossés... (**Annexes 2 et 3**)

Une partie de la collection de prunes a dû être sacrifiée et 19 pruniers (19 variétés) arrachés, contrariant largement l'objectif initial du verger à savoir la préservation sur le long terme du patrimoine fruitier de l'Avesnois Thiérache.

Une mesure compensatoire est prévue en décembre 2019 pour replanter sur une parcelle attenante au verger conservatoire la totalité de la collection arrachée.

Siège social : 6, rue du Bleu Mouton – BP 70073 – 59028 LILLE Cedex / N° SIRET : 255 902 918 00028

+33 (0)3 20 12 89 12 / [enrx.fr](http://enrx.fr) / [plantonsleddecor.fr](http://plantonsleddecor.fr) / [biodimestica.eu](http://biodimestica.eu) / [contact@enrx.fr](mailto:contact@enrx.fr)

Centre Régional de Ressources Génétiques : Ferme du Héron, chemin de la Ferme Lenglet – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

+33 (0) 20 67 03 51 / [crrg@enrx.fr](mailto:crrg@enrx.fr)

Le Quesnoy . Le Wast . Lille . Maroilles . Saint-Amand-Les-Eaux . Saint-Martin-Lez-Tatinghem . Villeneuve d'Ascq

Une réunion en début d'année 2019 en présence de Mme BERA et Mme KANIA (Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre), du CRRG, de la ville de Maubeuge avec ses techniciens et un élu Mr DANNEELS avait pour objectifs d'échanger sur un projet de convention de partenariat et plus particulièrement d'envisager les dispositions les plus appropriées dans le PLUi pour assurer la pérennité et éviter tout arrachage même partiel du verger conservatoire existant ainsi que de la parcelle « compensatoire » à venir.

Malheureusement en étudiant le projet de PLUi l'emprise du verger est toujours classée US (zone urbaine spécifique à vocation d'équipements publics ou de loisirs) avec une disposition « élément paysager protégé » au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme.

**Bien évidemment, ces dispositions ne garantissent aucunement la pérennité du verger puisque la zone au regard du document d'urbanisme est destinée potentiellement à recevoir des constructions nouvelles.**

Or d'après diverses discussions et échanges notamment avec le groupe Colas- Montaron en charge de la construction de l'Hôpital, les parkings seraient sous-dimensionnés pour cet établissement et des solutions d'agrandissements devront rapidement être trouvées.

L'hôpital étant construit dans une zone assez enclavée, le risque est donc grand de devoir empiéter pour la construction d'espaces de stationnements sur la seule zone « encore libre » en l'occurrence le verger conservatoire !

Le CRRG rappelle l'importance de ce verger dans son dispositif conservatoire et de l'intérêt d'avoir sur un seul et même site l'ensemble de la formidable diversité génétique de **l'Avesnois Thiérache en poires, prunes et cerises.**

En effet, l'éclatement de la collection à Maubeuge répond à un double objectif :

- garantir la pérennité des variétés en dupliquant la collection rassemblée à Villeneuve d'Ascq ;
- alimenter les opérations de plantation régionales (« Plantons le décor », pilotée par ENRx et « la Nature en chemin », pilotée par le Conseil Régional) par des notations réalisées chaque année par les techniciens du CRRG qui permettent de mettre en lumière l'intérêt agronomique des variétés locales dans le cadre de plantations hautes tiges extensives.

L'arrachage de tout ou partie de la collection fruitière rendrait caduc le protocole de suivi technique et scientifique ainsi que l'ensemble des données collectées. On considère en effet que l'observation des variétés fruitières cultivées en haute tige doit être réalisée sur au moins 25 années consécutives pour obtenir des résultats satisfaisants.

**Ainsi, au regard de ces enjeux et de l'investissement conséquent consacré par le CRRG dans ce projet, nous pensons qu'il est justifié de proposer dans le cadre de l'enquête publique une modification du zonage concerné par le verger conservatoire ainsi que par la parcelle « compensatoire ».**

Siège social : 6, rue du Bleu Mouton – BP 70073 – 59028 LILLE Cedex / N° SIRET : 255 902 918 00028

+33 (0)3 20 12 89 12 / [enrx.fr](http://enrx.fr) / [plantonsleddecor.fr](http://plantonsleddecor.fr) / [biodimestica.eu](http://biodimestica.eu) / [contact@enrx.fr](mailto:contact@enrx.fr)

Centre Régional de Ressources Génétiques : Ferme du Héron, chemin de la Ferme Lenglet – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

+33 (0) 20 67 03 51 / [crrg@enrx.fr](mailto:crrg@enrx.fr)

Le Quesnoy . Le Wast . Lille . Maroilles . Saint-Amand-Les-Eaux . Saint-Martin-Lez-Tatinghem . Villeneuve d'Ascq

La meilleure protection à nos yeux serait le classement de leur emprise en zone naturelle (ZN) avec en plus, le classement en « **espace boisé à conserver, à protéger ou à créer** » (EBC) en application de l'article [L. 113-1 du Code de l'urbanisme](#).

Le classement en **Espaces Boisés Classés** (EBC) interdit les changements d'affectation ou les modes d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements.

Le classement en EBC entraîne le rejet de plein droit des demandes d'autorisation de [défrichement](#) prévues par le [Code forestier](#), et entraîne la création d'un régime de déclaration administrative avant toutes coupes et abattages d'arbres.

En modifiant le zonage par ce classement adapté, la municipalité de Maubeuge démontrera sa volonté de maintenir durablement cette exceptionnelle collection fruitière, partie intégrante du dispositif de conservation du patrimoine agricole domestique des Hauts-de-France.

Le Directeur du C.R.R.G.



Michel MARCHYLLIE

Siège social : 6, rue du Bleu Mouton – BP 70073 – 59028 LILLE Cedex / N° SIRET : 255 902 918 00028  
+33 (0)3 20 12 89 12 / [enrx.fr](http://enrx.fr) / [plantonsleddecor.fr](http://plantonsleddecor.fr) / [biodimestica.eu](http://biodimestica.eu) / [contact@enrx.fr](mailto:contact@enrx.fr)

Centre Régional de Ressources Génétiques : Ferme du Héron, chemin de la Ferme Lenglet – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ  
+33 (0) 20 67 03 51 / [crrg@enrx.fr](mailto:crrg@enrx.fr)